

MODALITÉS DE CERTIFICATION :

La Certification « **Animer une action de formation à la Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours Individualisés MAPPI®** » est accessible à l'issue d'un parcours de formation articulé autour de 3 temps (apprentissage, expérimentation, conception)

A l'issue du premier temps de formation (apprentissage), l'intersession est objectivée par la mise en œuvre effective de la préparation, l'animation et l'évaluation de séances de formation par le candidat auprès de son public sur la base d'une mallette pédagogique fournie. Il lui est ensuite demandé de produire un programme détaillé d'une séance de formation et de ses supports d'évaluation en tenant compte d'un contexte et d'une demande spécifiques. Le 3ème et dernier temps permet de réajuster et d'ancrer les apprentissages.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION :

La Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion MAPPI® décrit l'ensemble des processus et des outils nécessaires pour accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion (ou de transition) social et/ou professionnel en mode projet. Elle est mobilisable par tous les Acteurs de l'insertion sociale et/ou professionnelle en charge de l'accompagnement global des personnes qui éprouvent des difficultés particulières d'insertion.

La Méthode MAPPI® propose les techniques, les méthodes et les outils pour exercer la mission de Référent de parcours.

La certification « Former à la Méthode MAPPI® » s'adresse à tous les formateurs métier de l'insertion sociale et/ou professionnelle et/ou aux intervenants ponctuels sur des actions de formations, mandatés par leur structure pour former leurs pairs à la méthode d'accompagnement.

Elle a pour objectif d'attester des compétences à former les acteurs et futurs acteurs de l'insertion socio-professionnelle à la méthode MAPPI® tant sur la forme que sur le fond.

L'enseignement de la Méthode MAPPI® doit garantir la capacité d'acquérir les méthodes et les techniques permettant aux Référents de Parcours d'exercer leur mission que ce soit dans le domaine social ou dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle.



La Méthode MAPPI® est une marque déposée. La Certification « Formateur Méthode MAPPI® » donne l'habilitation pour réaliser les actions de formation sur la Méthode dans le cadre proposé afin de garantir la qualité et la justesse de l'enseignement.

COMPETENCES ATTESTÉES :

C1 :

Ingénierer un programme détaillé d'une action de formation à la Méthode MAPPI® en ajustant le scénario pédagogique général de la Malette pédagogique fournie aux éléments de l'analyse systémique de la demande pour répondre au besoin singulier de formation tout en garantissant l'acquisition de la Méthode MAPPI® dans son intégrité.

C2 :

Animer une séance de formation d'une action de formation à la Méthode MAPPI® en accompagnant, chemin faisant, l'apprenant à changer librement de comportement observable au sein du collectif pour atteindre les objectifs de formation.

C3 :

Évaluer les acquis des apprenants en respectant les critères et indicateurs tels que définis dans les Référentiels de compétences et d'évaluation de la certification « Piloter des parcours d'insertion avec la Méthode MAPPI® » pour valider les compétences liées aux 10 points de la Méthode MAPPI®.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA CERTIFICATION :

Une production des supports écrits pour chaque compétence
Une soutenance orale pour chaque compétence
Un entretien technique avec le jury pour chaque compétence

COMPOSITION DU JURY :

Le jury est composé de 2 personnes :

- 1 représentant B2C Projet n'ayant pas participé au parcours pédagogique de la promotion des candidats.
- 1 formateur formé à l'animation d'une action de formation à la Méthode MAPPI®, extérieur à B2C Projet, n'ayant pas quitté son poste de Formateur dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle depuis plus de 5 ans et n'ayant entretenu aucun lien professionnel avec les candidats.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Former à la Méthode MAPPI® selon ses 10 points sur la forme,
Accompagner le changement de posture de l'apprenant selon les théories et méthodologies sur lesquelles la Méthode MAPPI® repose sur le fond.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

jour 1 : Méthode et techniques

- Accueil des stagiaires
- Introduction sur l'acte formatif
- Finalité / But et Objectifs de la formation
- Harmonisation de la vision méthodologique de MAPPI®
 - Les bases théoriques et méthodologiques
 - Études de cas et mises en situation
 - Analyse et échanges de pratique d'accompagnant (Posture, Méthode, Techniques)

Jour 2 : Cadrage et consignes

- Accueil des stagiaires et retours sur la journée précédente
- Le rôle du cadre en formation
- Découverte de la mallette
- Application pratique (1)
 - Préparer et animer sa première séance (en groupes)
 - Retours réflexifs sur l'activité de formation
 - Réajustements et renforcements méthodologiques

Jour 3 : Animation

- Accueil des stagiaires et retours sur la journée précédente
- Applications pratiques (2)
 - Préparer sa séance et animer sa séance
 - Retours réflexifs sur l'activité de formation
- Applications pratiques (3)
 - Préparer et animer sa première séance (en groupes)
 - Retours réflexifs sur l'activité de formation
 - Réajustements et renforcements méthodologiques
- Engagement et cadrage pour l'intersession : quelles séances je vais animer ?

Intersession accompagnée par le consultant-formateur b2c projet :

Préparation, animation et évaluation de 2 à 4 séances d'une action de formation à la Méthode MAPPI® auprès de leurs publics.

Jour 4 : retours sur pratique et co construction :

- Accueil des stagiaires
- Échanges d'expériences sur l'activité de formation
 - Les questions / les réactions / les besoins en compléments
 - Réajustements au niveau méthode, technique et posture
- Application pratique : construire sa séance
 - Préparer en groupes, une séance spécifique en fonction de leur contexte
 - Formaliser la séance
 - Animer la séance
 - Retours réflexifs sur l'activité de formation
 - Réajustement de la séance

Jour 5 : se préparer à animer ses séances

- Accueil des stagiaires
- Application pratique sur sa séance coconstruite
 - Animer la séance
 - Retours réflexifs sur l'activité de formation
 - Réajustement de la séance
- Application pratique sur sa séance coconstruite
 - Animer la séance
 - Retours réflexifs sur l'activité de formation
 - Réajustement de la séance
- Évaluation de la formation : ce que j'ai acquis, ce qui me reste à faire
- Engagement pour la suite : ce que je vais mettre en œuvre

RYTHME DE LA FORMATION :

La formation se déroule sur un rythme de 3 + 2 jours qui permet aux stagiaires :

- De découvrir la mallette et ses séances pré établies
- De s'entraîner pour pouvoir animer sur cette base
- De créer une séance sur cette base afin de rester en adéquation avec le contexte de l'intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

A l'issue des 3 premières journées, il sera demandé aux stagiaires de mettre en œuvre 2 à 4 séances vues pendant la formation en s'appuyant sur la mallette. Une évaluation par le Consultant Formateur de la capacité à dispenser la formation se fera à l'issue d'une période d'exercice en prenant appui sur un écrit professionnel et l'animation d'une séance que le stagiaire aura mis en œuvre dans sa structure.



NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL :

En méthode découverte et pédagogie active, les stagiaires, à tour de rôle, sont invités à animer les séances de la formation « les 10 points de la Méthode MAPPI® » et à prendre le rôle de stagiaires. L'ensemble découvre ainsi la formation et sa mallette pédagogique. Ils comprennent et/ou se réajustent sur la méthode MAPPI®.

ACCESSIBILITÉ :

Vous êtes en situation de handicap : Nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches. Des aménagements particuliers peuvent être mis en place durant la formation et lors des périodes d'examens. Votre contact : Françoise Morin - 04 42 20 81 66 – fm@b2c-fr.com

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ REQUIS

Être en poste de Formateurs Métiers du domaine de l'Insertion, la Formation professionnelle et/ou le Travail social.

ou

Avoir exercé la fonction de Formateurs Métiers du domaine de l'Insertion, la Formation professionnelle et/ou le Travail social durant au moins 3 ans et ne pas avoir quitté son poste depuis plus de 5 ans.

ou

Être Consultants Formateurs Indépendants (CFI) ou en portage salarial ayant une expertise dans le domaine de l'Insertion, la Formation professionnelle et/ou le Travail social.

ou

Être Salarié d'une structure de l'accompagnement global mandaté par son employeur pour mener des actions ponctuelles de formation en interne.

NOS TARIFS POUR CETTE FORMATION :

En individuel : 2000 € Net de Taxes

En groupe : 1750€ Net de taxes par jour (frais non compris) Effectif pressenti : 8 à 14 stagiaires par groupe.

DÉLAIS D'ACCÈS :

Constitution d'un groupe de 6 personnes minimum pour lancer une action

Nous organisons des sessions sur Paris (inter) ou sur site client (intra)

N'hésitez pas à nous contacter